Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 13

Buchbesprechung: Manuel des œuvres du canton de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le plancher, salue et, remettant son chapeau sur la tête, annonce qu'il vient rendre le traîneau.

Le N° 4 garde aussi son couvre-chef et reprend la porte sans autre forme de politesse.

Les « acteurs » rappelés rentrent à leur place. Le maître fait indiquer ensuite l'objet de la commission et la note au tableau :

N° 1 : Solliciter une permission pour un frère malade ;

N° 2 : Emprunter un traîneau ;

N° 3 : Rendre le traîneau ;

N° 4 : Chargé de faire une commission, il est censé ne trouver personne à la maison et s'en retourne.

Les élèves lisent ensuite les remarques qu'ils ont notées.

Remarques. — Les élèves ont tous négligé de frapper à la porte avant d'entrer et de garder leur chapeau à la main jusqu'à la sortie.

Les N°s 2 et 3 devaient déposer canne et parapluie à l'entrée et remercier pour le service rendu.

Une contre-épreuve fut aussitôt organisée. Quatre autres élèves ont eu à refaire les mêmes commissions, mais en mettant à profit les remarques qui avaient été faites. La leçon se termina par un récit, où l'on signalait les conséquences plus ou moins graves qui peuvent résulter d'un manque de politesse.

On voit que les leçons de civilité peuvent être autre chose que de rebutantes homélies. Ayons soin d'étayer notre enseignement sur des faits concrets, pris sur le vif. Nul doute que les élèves n'y portent leur attention et en retirent des fruits. Et nos petits campagnards, ainsi éduqués par le fait, verront poindre le jour où l'on ne dira plus d'eux avec mépris : C'est un paysan !

Villarsiviriaux. TH. SCHNEUWLY.

Manuel des Œuvres du canton de Fribourg [1]

Cet ouvrage sera une révélation pour beaucoup de ses lecteurs. Pour moi, rentré à Fribourg après une absence de trente années, je ne puis taire mon étonnement et mon admiration devant cette efflorescence insoupçonnée d'œuvres si diverses et si vivantes, écloses — la plupart au cours de ces six lustres — sur le terrain religieux, charitable et social.

Par une irrésistible association d'idées, je songe à la parabole évangélique : ce grain de sénevé, si humble, si infime qui, confié à la terre nourricière, y meurt pour y revivre, soulève sur sa faiblesse son linceul d'humus, et pousse la frêle petite tige qui, sous la rosée et le soleil du bon Dieu, va grandir et s'épanouir en cet arbre robuste dont les frondaisons accueillent les envols ravis des chantres ailés...

[1] Par Léon Genoud. Fribourg, Saint-Paul, 1923.

N'est-ce point cela qu'a produit le généreux terroir de la famille fribourgeoise, où quelques âmes de foi, où quelques cœurs passionnés de saintes espérances ont jeté les semailles souvent douloureuses des *œuvres* porteuses de vie ! De son souffle puissant, Dieu les a bénies et la rosée de ses grâces les a fécondées : les voici qui poussent de toutes parts d'un coin à l'autre de la petite patrie, si resserrée par le territoire, si dilatée par ses créations... et la moisson jaunit et ondule sur les guérets, préparant les gerbes opulentes, riches et lourdes du bon grain des éternels mérites.

Encyclopédie de tout ce qui chez nous s'est accompli dans le domaine religieux et social, ce *Manuel* est dû aux patientes recherches et à la plume experte d'un de ceux de nos compatriotes dont les initiatives furent le plus fécondes (plusieurs de ces œuvres, et non des moindres, sont nées de sa persévérante activité et vivent encore de son zèle).

L'ouvrage de M. L. Genoud s'ouvre par une introduction historique sur l'assistance et la bienfaisance dans notre canton, aperçu d'un grand intérêt où l'on suit pas à pas la vie de ces institutions depuis leur berceau, parfois lointain, jusqu'à leur maturité et à leur plein épanouissement dans la période moderne ou immédiatement contemporaine. L'histoire de certaines d'entre elles, legs d'un passé trop peu connu et pourtant si riche de mérites, s'unit intimement à l'histoire de Fribourg, la ville généreuse qui les a fondées et en assure encore le développement, telle cette assistance des pauvres par l'Hôpital de Notre-Dame et la Confrérie du Saint-Esprit, dont Mlle J. Niquille nous a relaté avec tant de bonheur et tant de conscience historique les fastes et les péripéties séculaires.

Mais Fribourg n'est heureusement pas seule à pouvoir regarder avec fierté son activité charitable ou religieuse ; que d'émules lui ont, au cours des siècles comme à notre époque, suscitées la Foi et la Charité jusque dans les plus petites paroisses et les communes les plus humbles ! Pour s'en convaincre, le lecteur n'aura qu'à parcourir le *Manuel;* bourrées de faits, ses 350 pages le renseigneront à merveille sur l'origine, le développement, le fonctionnement d'une telle variété d'œuvres qu'il demeurera stupéfait devant tant de richesse d'ordre religieux ou social.

Et devant ce *fait* que toutes ces créations, ces fondations, ces institutions (leur seule énumération comprend treize pages de table des matières), ont puisé dans le cœur d'un petit peuple de 150,000 âmes, le sang qui les appela à la vie ou les aide à remplir leur mission, le lecteur fribourgeois sera tenté d'être fier d'être un fils de ce peuple ; mais convient-il de s'enorgueillir du bien autrement que pour l'entretenir, le développer et le promouvoir davantage ? L'une des meilleures façons d'y travailler sera certes de donner à ce *Manuel* la large diffusion qu'il mérite. Et dans notre sphère d'action, je souhaite que chaque commission scolaire le possède en ses archives, et que tout instituteur et chaque institutrice l'ayant ainsi à portée de main, parcourent ce travail d'un labeur si intense et d'un intérêt si prenant, en méditent les enseignements et y puisent cette soif de dévouement dont chacune des œuvres analysées ici témoigne si hautement.

Chers membres du corps enseignant, vous avez tous autour de vous quelqu'une de ces institutions de foi plus agissante et de vie spirituelle plus intense, quelqu'une de ces fondations de bienfaisance, de formation, de prévoyance, de perfectionnement intellectuel et moral : que les unes et les autres trouvent en vous des serviteurs dévoués, des propagateurs fervents, des défenseurs zélés. Donnez-leur, chacun selon vos aptitudes et vos goûts, un peu de vos loisirs, beaucoup

de bonne volonté et plus encore d'apostolat. Vos efforts, même humbles, même ignorés, serviront efficacement la cause du bien dans notre cher canton en y facilitant l'extension du règne de la Foi, de la Charité, de la Justice, facteurs divins du seul véritable progrès social. A. C.

L'ORTHOGRAPHE DE PÉNÉLOPE

Vous savez qui était Pénélope ? C'était la digne femme d'Ulysse, le malin, le subtil Ulysse. Voilà vingt ans qu'il était parti, dix ans à guerroyer autour de Troie, dix ans à errer sur les mers. Sans doute, il était mort, puisque l'on n'en recevait nulle nouvelle. Il fallait cependant que le royaume eût son roi ! Cinquante prétendants demandaient chaque matin à Pénélope qu'elle choisît celui à qui elle offrirait son cœur, sa main, ses biens et le sceptre d'Ithaque. Mais la fidèle épouse songeait que tout cela appartenait encore à Ulysse. Elle tardait et retardait sa réponse. Elle finit par déclarer qu'elle se prononcerait lorsqu'une tapisserie commencée par elle serait finie. Et, pour gagner du temps, elle défaisait la nuit ce qu'elle avait brodé le jour.

Ainsi procédait, pour d'autres raisons, l'institutrice dont parle M. l'inspecteur Colin dans le *Manuel général* (24 février 1923).

Elle dictait des résumés d'histoire naturelle, d'instruction civique. Naturellement, ces cahiers étaient criblés de fautes, car l'orthographe, c'est pour la dictée, c'est un peu pour la composition, mais on n'a pas à en tenir compte ailleurs. L'inspecteur, race indiscrète, met le nez dans ces cahiers et se récrie : « Vous défaites en instruction civique ce que vous avez fait en dictée et vous accumulez ainsi à plaisir les difficultés sur un chemin qui n'en est que trop hérissé. Pénélope avait des raisons d'agir ainsi qui lui ont valu l'immortalité. Vous n'avez pas ces raisons. Vos prétendants ici sont peu exigeants. Ils ne prétendent qu'à une chose : apprendre l'orthographe, et encore ils n'insistent que peu... » Cependant l'orthographe fait partie de la langue française ; elle est fixée par l'usage ; elle est une marque de culture et d'instruction. Et comme tout le monde aujourd'hui doit écrire, peu ou beaucoup, il importe que l'on écrive en laissant aux mots, aux phrases et aux relations des termes entre eux leur physionomie usuelle, celle de tout le monde.

Mademoiselle en est bien convaincue. Elle prend devant M. l'Inspecteur la mine contrite qu'il sied et qui le désarmera. Elle sait aussi qu'un inspecteur à qui l'on demande ses conseils est un inspecteur gagné, j'allais presque dire vaincu... Elle n'a garde de ne point jouer cet atout... M. l'Inspecteur se rend et comme c'est un homme de méthode, il numérote ses avis.

1. Apprenez à vos élèves à lire, à bien lire, couramment, sans être arrêtés par les difficultés graphiques des textes. Les mots vus et revus dans un livre s'imposent à l'esprit peu à peu dans leur forme correcte.

2. Evitez les résumés manuscrits. Vous avez depuis cinq siècles de bons livres imprimés en textes clairs et d'orthographe irréprochable ; faites apprendre vos leçons dans ces livres.

3. Si vous devez recourir exceptionnellement au résumé manuscrit, écrivez-en d'abord le texte nettement au tableau, faites-le recopier et revoyez les cahiers *avant l'étude par cœur.*

Nous laissons les numéros 4 et 5, qui ne nous concernent pas.